

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 811**

Intitulé

BMA : Brevet des métiers d'art Volumes Staff et matériaux associés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233 Bâtiment : finitions

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Homme d'atelier et de chantier, le staffeur assure : - la préparation du travail en atelier : choix des produits, évaluation de la main d'oeuvre, suivi des processus, réalisation de modèles et de moules ;

- l'organisation et le suivi du chantier, la coordination de tous les partenaires et la réception finale des travaux exécutés.

Il connaît :

- la réglementation et les normes de qualité, de sécurité en vigueur dans le secteur du bâtiment.

Il maîtrise la technologie des composants, souvent chimiques, utilisés dans les réalisations et maîtrise leurs procédés de mise en oeuvre.

A ces connaissances technologiques et pratiques, s'ajoute une formation en histoire de l'art et des styles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'architecture, et la décoration ornementale dans le cadre de la réalisation d'ouvrages neufs ou de rénovation. Les entreprises créant volumes, décors de spectacle, prototypage d'objets, décors forains ou ludiques, Les secteurs privés ou publics concernés par l'édition de moulages: monuments historiques, archéologie, industrie , secteur médical.

staffeur-ornemaniste staffeur-architecturier

staffeur-maquettiste

prototypiste

mouleur-statuaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1601 : Application et décoration en plâtre, stuc et staff

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- analyse de fabrication et fabrication - mathématiques, sciences physiques et chimie
- présentation d'un dossier de réalisation
- français
- langue vivante
- histoire de l'art et des styles
- arts appliqués
- vie sociale et professionnelle

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public et de l'enseignement privé ainsi que d'un enseignant de centre de formation d'apprentis préparant à cet examen, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation - de membres de la profession intéressée, employeurs et salariés en nombre égal
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem

Par expérience dispositif VAE	X	idem
-------------------------------	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-125 à D 337-138 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

19/03/93

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :